



Dès le début, en 2018, lors du déploiement de la stratégie de la spécialisation des sites menée par la Direction, les Organisations Syndicales représentatives à travers toutes les instances, Comité Européen, CCE et CE ont tiré le signal d'alarme sur le manque d'équité de ce partage industriel et sur le fait que le site de Marignane était le plus négativement impacté !  
Des faits soutenus par l'étude du cabinet d'expertise Stratorg.

Une perte de charge à hauteur de 35% sur les trois ans à venir essentiellement due à la baisse du marché sur les hélicoptères produits, nous a imposé des efforts pour devenir plus compétitifs. Mais Marignane ne doit pas être la variable d'ajustement de cette « stratégie industrielle » qui intègre des sites comme DUMEX, DUMAG ... et peut être d'autres à venir.

A présent, la Direction nous parle de pérenniser le site de Marignane, à coups de « groupes paritaires, Mitigation », et de « compétitivité », en décidant quelles pièces ou partie d'appareil vont être fabriquées ou achetées. La Direction doit donc montrer des signes forts, et joindre des actes aux paroles, en rapatriant de la charge.

En effet, cette stratégie stipule que les sites soient spécialisés suivant un schéma industriel bien établi, sans redondance d'activité. Dans ce schéma, Marignane est le pôle d'excellence sur les activités liées aux ensembles dynamiques, et à une Arlésienne : les pointes avant de nos hélicoptères.

Pour les futurs hélicoptères X, **il n'est pas envisageable** que le montage et toutes les pièces des **ensembles dynamiques soient confiés à d'autres sites ou entreprises, filiales ou pas**. La charge doit être à MARGNANE, conformément à cette stratégie industrielle.

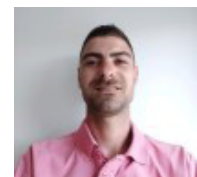
Les syndicats **FO, CFE-CGC** et **CFTC** ont pris leurs responsabilités en signant les accords de compétitivité. **Maintenant, c'est à la Direction de respecter ses engagements en termes de charges et d'emplois !**



**BOCOVIZ Claude**  
**DSC CFE-CGC**



**DOLZA Sylvain**  
**DSC FO**



**FENECH Marc**  
**DSC CFTC**



**HUIT MINUTES**

**... (DE SILENCE)**

**POUR L'AVENIR**

**DES X ?**

**A lire sur vos postes de travail à 10H30.**

**«Attention au respect des règles sanitaires et des gestes barrières»**